

COMMUNE DE CHARRIN

SEANCE DU 07 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 07 janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de CHARRIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des fêtes de la commune de Charrin, sous la présidence de Monsieur CAILLOT Serge.

PRESENTS : MM Serge CAILLOT, Pierre ALCALDE, Christophe AUGER, Patrick BERNARD, Daniel COLIN, Hervé GARCON, Jean-Pierre MARTIN, et Gilles TEULADE ; MMES Éléonore MAITZNER, Cécile MEYER, Aurore PUYDEBOIS et Dominique COLY.

Excusés ayant donné procuration : Madame Sandrine LABORDE à Monsieur Serge CAILLOT et Monsieur Florent PERROT à Monsieur Patrick BERNARD

Absent : Monsieur Christian RIOULT

Secrétaire : Monsieur Gilles TEULADE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021 :

Monsieur Serge CAILLOT ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils approuvent le compte rendu de la réunion du 13 décembre 2021 ; celui-ci est approuvé à l'unanimité.

CHOIX DU CANDIDAT POUR LA REPRISE DU COMMERCE MULTI SERVICES

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux les candidatures reçues pour la reprise du commerce multi-services de la commune :

Madame Sylvie NIAULAT habitante de Charrin

Madame Séverine HURNI résidante dans l'Aube

Il rappelle également que les 2 candidates ont été reçues par les élus et précise que le choix de la candidate doit être fait ce jour.

Après discussion, les élus passent au vote :

Sylvie NIAULAT : 11

Séverine HURNI : 2

Blanc : 1

Madame Sylvie NIAULAT est donc la nouvelle gérante du commerce multi-services.

Fin de la séance : 20h00.